Prévention des risques liés à l'amiante pour le personnel d'encadrement technique en sous-section 3

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26193959F — Mise à jour : 16 janvier 2026

Organisme responsable : **Bati Conseil&formation Ouest**

Présentation de la formation

Objectifs

- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme
- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...)
- connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que les limites de ces repérages ;
- connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante — repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis — mission et méthodologie »). Effectuer l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques ;
- connaître les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés ;
- connaître les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante. Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur ces navires. Effectuer l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques ;
- connaître les régions comportant des terrains amiantifères ;
- connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ;
- connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante;
- connaître les produits ou procédés de substitution à l'amiante ;
- connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes ;
- connaître les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis-à-vis des travailleurs.
- connaître les moyens techniques et matériels permettant de maîtriser l'aéraulique d'un chantier ;
- sur la base des résultats de l'évaluation des risques, établir des plans de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), et de les faire appliquer ;
- définir des procédures opératoires adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers. Les faire appliquer.

-

Programme

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Liste des certifications

Prévention des risques liés à l'amiante pour le personnel d'encadrement technique en sous-section 3

Code RS : 6422

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2173220S	Présentiel	Rennes	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #26193959F